

Compte-rendu de la Commission Permanente du 19 janvier 2006

AIDE & APPUI AUX COLLECTIVITES

˘ **Développement territorial – Mise en œuvre des modalités financière pour 2006**

√ Dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Commission Permanente décide d'octroyer les enveloppes affectées pour 2006 aux structures intercommunales ainsi qu'aux villes de Bar le Duc, Commercy et Verdun pour **un montant total de 2 097 227 €** répartis comme suit :

1 632 694 € pour les structures intercommunales
464 533 € pour les villes.

˘ **Création et réhabilitation de logements communaux et intercommunaux : 1^{ère}-pré-programmation 2006**

√ La Commission Permanente se prononce favorablement sur la pré-programmation des projets de réhabilitations de logements communaux et/ou intercommunaux présentés par les Codecom suivantes :

CODECOM de Bar le Duc (1^{ère} tranche)
CODECOM de Charny sur Meuse (1^{ère} tranche)
CODECOM de Damvilliers (1^{ère} tranche)
CODECOM du Canton de Fresnes en Woëvre (1^{ère} tranche)
CODECOM du Pays de Montmédy (1^{ère} tranche)
CODECOM du Pays de Meuse et de la Vallée de Dieue (1^{ère} tranche)
CODECOM du Val d'Ornois (1^{ère} tranche)

pour un montant de 123 052.35 €

˘ **Développement territorial : 1^{ère} pré-programmation 2006**

Dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Commission Permanente se prononce favorablement sur la 1^{ère} pré-programmation de projets finançables sur le Fonds Grands Travaux présentés par les structures intercommunales suivantes :

La CODECOM du Canton de Fresnes en Woëvre (1^{ère} tranche)
La CODECOM du Pays de Revigny sur Ormain (1^{ère} tranche)
La CODECOM du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue (1^{ère} tranche)

Pour un montant total de 135 387.48 €

˘ **Développement territorial : 8^{ème} pré-programmation 2005 (enveloppes financières 2005)**

Dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Commission Permanente se prononce favorablement sur la 8^{ème} pré-programmation de projets présentés par 14 communautés de communes **pour un montant total de 273 361.91 €**

˘ **Création et réhabilitation de logements communaux et intercommunaux : 1^{ère} programmation 2006**

La Commission Permanente se prononce favorablement sur les projets de rénovation de logements communaux ou intercommunaux des structures intercommunales suivantes :

CODECOM de Bar le Duc (1^{ère} tranche)
CODECOM de la Haute Saulx (1^{ère} tranche)
CODECOM du Val d'Ornois (1^{ère} tranche)

pour un montant total de 27 252.36 €

˘ **Création et réhabilitation de logements communaux et intercommunaux : 7^{ème} programmation 2005**

La Commission Permanente se prononce favorablement sur les projets de rénovation de logements communaux présentés par l'EPCI du Bassin de Landres (1^{ère} tranche) et la Communauté de Communes du Sammiellois (1^{ère} tranche) **pour un montant total de 12 147.81 €**

˘ **Développement territorial : 1^{ère} programmation 2006**

La Commission Permanente décide d'agréer les 1^{ères} tranches des programmes de développement présentés par les CODECOM de la Région de Damvilliers et du Pays de Spincourt, opérations finançables sur le Fonds Grands Travaux.

Elle accepte également de financer sur le Fonds Grands Travaux les travaux de restructuration de la boulangerie de Billy sous Mangiennes à hauteur de 15 463.92 €, soit 30 % du coût de la tranche relative à l'acquisition de matériels fixes.

˘ **Développement territorial : 8^{ème} programmation 2005 (enveloppes financières 2005)**

Dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Commission Permanente a décidé d'agréer les programmes sur une 8^{ème} programmation d'opération au titre des enveloppes territoriales 2005 **pour un montant total de 517 217.69 €**

Elle prend acte des modifications intervenues sur

- La 1^{ère} tranche de programme de la CODECOM de Commercy en Commission Permanente 24 novembre 2005
- La restauration de la fontaine de Varnéville agréée en Commission Permanente du 20 octobre 2005 (programme de la CODECOM de la Petite Woëvre)
- La réhabilitation de 4 logements intercommunaux (2^{ème} tranche) rue du Panorama à Gondrecourt le Château, agréée en Commission Permanente du 20 octobre 2005)

VOIRIE

˘ **Déclassement d'un délaissé de la RD153 sur le territoire de la commune de Saint Jean les Buzy**

La Commission Permanente se prononce favorablement pour le déclassement du délaissé de la route départementale 153 au P.K. 12000 et à son reclassement dans le domaine privé départemental.

˘ **Raccordement des caniveaux (6^{ème} attribution) et réfection d'ouvrages d'art sur les voies communales (3^{ème} attribution) – programmation 2005**

La Commission Permanente accepte la programmation suivante :

- Raccordement de caniveaux (programme complémentaire 2005) – 6^{ème} répartition pour un montant total de 5562.60 € répartis comme suit :
 - Commune de Ligny en Barrois : 4 038.60 €
 - Commune de Raival : 1524 €
- Ouvrage d'art sur les voies communales (programme complémentaire 2005) – 3^{ème} attribution pour montant total de 9 931 € alloués à la commune de Peuvillers pour le remplacement d'un ponceau sur le canal du Moulin

˘ **Demande d'autorisation de passation et de signature de marché – RD964 – Déviation de l'agglomération de Lérouville, Vadonville et Sampigny**

L'Assemblée Départementale autorise à lancer en 2006, par voie d'appel d'offres ouvert, le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la déviation de l'agglomération de Lérouville, Vadonville, Sampigny, sur la RD 964, dont l'estimation est fixée à 3 000 000 € TTC.

˘ **Demande d'autorisation de passation et de signature de marché – Construction de l'abri à sel du Centre d'Exploitation de St Mihiel**

L'Assemblée Départementale autorise à lancer en 2006, par voie d'appel d'offres ouvert les marchés de travaux relatifs à la construction de l'abri à sel du Centre de St Mihiel dont l'estimation est :

Lot gros œuvre	138 000 €
Lot Charpente bardage bois	54 000 €
Lot couverture étanchéité	16 000 €
Lot électricité	18 000 €

Soit un montant total de 226 000 €

AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

˘ **Aides aux associations culturelles – Investissement – 1^{ère} répartition**

La Commission Permanente décide d'allouer au titre de l'année 2006 des subventions d'investissement aux associations culturelles **pour un montant total de 11 101 €** répartis comme suit :

Foyer Rural de Bonzée en Woëvre	2610 €
Anes Art'Gonne d'Evres en Argonne	7516 €
Microtel de Commercy	542 €
Atelier Musical à Etain	433 €

CONSERVATION DEPARTEMENTALE DES MUSEES

˘ **Musée de la Bière de Stenay – Demande de subvention pour la prise en charge du personnel**

L'Assemblée Départementale décide d'allouer une subvention de 70 000 € au Groupement Archéologique de Stenay.

AMENAGEMENT RURAL ET AGRICULTURE

˘ 1) Remembrement

Passation d'avenants aux marchés publics de remembrement de Nubécourt et Bulainville

La Commission Permanente accepte de prolonger le délai d'exécution des travaux de remembrement jusqu'au 31 mars 2006 des opérations d'aménagement foncier de Nubécourt (territoire de Nubécourt) et de Nubécourt (territoire de Bulainville) – périmètre perturbé et complémentaire.

2) Rejet des demandes de second remembrement des communes de St Laurent/Othain et Mangiennes compte tenu de l'opposition d'une majorité des propriétaires concernés.

˘ **Inséminations artificielles en races allaitantes**

L'Assemblée Permanente décide d'accorder une **subvention globale de 37 190 €** à la Coopérative d'Elevage et d'Insémination Artificielle d'Ancemont (C.E.I.A) qui sera chargée de ventiler la subvention à chaque éleveur meusien concerné.

˘ **Développement d'un noyau de sélection**

L'Assemblée Permanente décide d'accorder une **subvention globale de 13 950 €** à la Coopérative d'Elevage et d'Insémination Artificielle d'Ancemont (C.E.I.A) qui sera chargée de ventiler la subvention à 28 éleveurs meusiens.

˘ **Aide aux bâtiments d'élevage de bovins**

Dans le cadre du Fonds Agricole, la Commission Permanente décide d'octroyer une aide financière à 18 éleveurs meusiens **pour un montant total de 29 223 €**.

EDUCATION ET TRANSPORTS

˘ **Collège de Montiers sur Saulx – Enseignements de l'Education Physique et Sportive pendant les travaux de réhabilitation du gymnase**

Pour permettre aux collégiens du collèges Départemental de la Haute Saulx à Montiers sur Saulx de poursuivre l'enseignement de l'Education Physique et Sportive pendant les travaux de réhabilitation du gymnase, la Commission Permanente octroie une subvention de 3 360 € qui seront destinés à financer le transport des élèves vers un équipement sportif éloigné de 2 kilomètres pour une période d'environ quatre mois.

˘ **Progammation 2006 des travaux d'investissement à réaliser dans les collèges**

La Commission Permanente accepte la proposition de programmation des travaux d'investissement liés à la maintenance annuelle des collèges.

˘ **Collège « les Avrils » de Saint Mihiel – Extension/Restructuration – Passation et signature du marché de travaux**

La Commission Permanente autorise la passation et la signature de marché à intervenir avec la société PERTUY CONSTRUCTION **pour un montant total de 8 320 833.98 € HT**.

˘ **Etude en vue de la réalisation d'un schéma départemental prévisionnel de la sectorisation des collèges et du réseau des écoles du 1^{er} degré – Avenant 1**

La Commission Permanente autorise la signature d'un avenant n° 1 au marché : 2005-160 – Bureau d'Etudes TERRITOIRES 2100 – portant le montant total du marché à 47 695.28 € TTC et prolongeant le délai d'exécution.

˘ **Avenant aux marchés de transports du réseau interurbain de la Meuse (Société Les Rapides de la Meuse)**

Concernant la variation des kilométrage réalisés dans le cadre des trois marchés de transport interurbain confiés à la Sté Les Rapides de la Meuse, la Commission Permanente autorise la signature des avenants de régularisation aux marchés suivants :

Marché 2004-075 : montant initial : 407 073.86 €
Montant avenant n° 1 : 18 242.75 € soit 4.33 %

Marché 2004-076 : montant initial : 2 633 070.05 €
Montant avenant n° 1 : 31 963.39 € soit 1.21 %

Marché 2004-077 : montant initial : 2 822 121.73 €
Montant avenant n° 1 : 139 073.02 € soit 4.93 %

EDUCATION ET TRANSPORTS

- **Programmation 2006 des travaux d'investissement à réaliser dans les bâtiments départementaux hors collèges, hôtel du département et sites de l'IUFM, école annexe Jean Errard**

Dans le cadre de la programmation des travaux d'investissement liés à la maintenance des bâtiments départementaux, la Commission Permanente accepte la programmation et autorise la passation et la signature de marchés concernant divers immeubles (CMS, Gendarmerie, Archives etc...).

- **Prise en charge des frais de transport de jeunes en voie de rupture scolaire dans le cadre d'atelier relais**

La ligue de l'Enseignement – fédération des œuvres de Meuse – organise pour la 1^{ère} fois en Meuse, des ateliers relais en 2006, à Beaulieu en Argonne. Ce dispositif piloté par l'Inspection Académique a pour objet de réinsérer durablement des jeunes âgés de 13 ans, en voie de rupture scolaire, dans un parcours de formation générale et ce, en deux sessions de quatre semaines. Cinq élèves résidant dans le Sud Meusien ne disposeraient pas de moyen de transport leur permettant d'être acheminés les lundis et vendredis pendant la durée de la session.

Dans ce cadre, la Commission Permanente donne son accord de principe sur l'organisation et la prise en charge des transports des jeunes participant à la première session pour un montant 1200 € TTC.

- **Bâtiments départementaux – passation d'un marché pour le réaménagement des cours**

La Commission Permanente autorise la passation et la signature du marché à intervenir avec la Société COLAS Est avec un engagement annuel de 75 000 € HT minimum et 300 000 € HT maximum.

REGIE DEPARTEMENTALE DES SITES DE MEMOIRE EN MEUSE

- **90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun – organisation de 4 concerts – passation d'une convention avec l'Association Culturelle de la Cathédrale de Verdun**

Dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun, la Commission Permanente accorde **une subvention à hauteur de 365 750 €** à l'Association Culturelle de la Cathédrale de Verdun pour l'organisation des 4 concerts suivants :

Concert de Barbara Hendricks du 21 février

Concert de l'Ensemble « Musique Oblique » à la mémoire des Israélites combattants de Verdun le 22 juin 2005.

Concert de l'Orchestre de Paris (la Marseillaise de Berlioz ; 9^{ème} Symphonie de Beethoven) le 23 juin 2006

Concert de l'Orchestre National de Lorraine (Requiem Allemand de Brahms) le 24 octobre 2006.

- **Centre de Documentation Pédagogique de la Meuse – Mise en place d'une charte départementale d'éducation au patrimoine – demande de subvention.**

La Commission Permanente décide d'attribuer **une subvention de 8000 €** au Centre de Documentation Pédagogique de la Meuse afin de mettre en place une charte départementale d'éducation au patrimoine dont l'objectif est d'harmoniser et de développer l'éducation au patrimoine en milieu scolaire.

- **Fédération des Auberges de Jeunesse – Demande de subvention**

Dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun, l'Assemblée Départementale décide d'octroyer une subvention d'un montant total de 21 000 € à la Fédération des Auberges de Jeunesse afin de remettre en état les installations de sécurité à l'Auberge de Jeunesse de Verdun.

- **Association 14-18 – Organisation de la Journée de la Jeunesse – demande de subvention**

Dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun, l'Assemblée Départementale décide d'octroyer une subvention d'un montant total de 60 000 € à l'Association « 14-18 » afin d'organiser la journée de la jeunesse qui se déroulera le 9 juin 2006.

- **Association « 14-18 » - organisation d'un colloque au Centre Mondial de la Paix**

Dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun, l'Assemblée Départementale décide d'octroyer une subvention d'un montant total de 15 000 € à l'Association « 14-18 » afin d'organiser un colloque international au Centre Mondial de la Paix les 23 et 24 février 2006 intitulé « Verdun sous le regard du monde ».

DEPENDANCE – HANDICAP – SANTE

- **La Maison de Retraite de Ligny en Barrois propose un avenant à la garantie d'emprunt accordée par le Département en 2002 suite au réaménagement du prêt.**

La Commission Permanente décide de maintenir la garantie d'emprunt souscrit en 2002 d'un montant initial de 609 796 € et dont le capital restant dû, après aménagement, serait de 532 513.15 sur une durée de 19 ans à un taux de 3.45 %.

AMENAGEMENT

- **Signature d'une convention de mandat, entre le Département et les communes de Troussey, Marre, la Maison de Retraite de Void et les GF de Palisse afin de réaliser une route forestière aux abords de la Forêt départementale Descomtes**

La Commission Permanente autorise la signature de cette convention entre les différents partenaires.

- **Passation et signature d'un avenant à la convention passée entre le Département et la commune de Vaucouleurs pour le Centre Médico-social**

L'Assemblée Départementale accepte la passation et la signature d'un avenant à la convention passée entre le Département de la Meuse et la ville de Vaucouleurs concernant la mise à disposition de locaux nécessaires au fonctionnement du CMS.

DEVELOPPEMENT

- **Aides à l'artisanat et au Commerce**

Dans le cadre du Plan d'Action Economique pour l'emploi, la commission Permanente accepte les propositions d'individualisation d'aides à l'artisanat et au Commerce suivantes :

Aides à l'acquisition de matériel	29 697 €
Aide aux locaux	6 337 €
Aides à l'acquisition de véhicules utilitaires	6 719 €

Soit un montant total de 42 753 €

- **Aides à l'immobilier d'entreprise – SARL Gil Carrelages à Belleville sur Meuse – prolongation du délai de validité de la subvention**

La Commission Permanente accepte de prolonger le délai de validité de la subvention d'un montant de 33 817 € jusqu'au 30 juin 2006 à la SARL Carrelages de Belleville sur Meuse, au titre de la construction d'un bâtiment de préfabrication et du montage de cheminée.